



Un regard décalé sur la recherche urbaine française dans le contexte des travaux récents du POPSU 2 : quelques propositions pour la suite

Daniel LATOUCHE, Professeur honoraire, Centre Urbanisation, culture et société, Institut national de la recherche scientifique (Montréal)

APPEL A CANDIDATURES

A la lumière des expériences étrangères, que nous disent les résultats du programme de recherche Popsu 2 ?



Un regard décalé sur la recherche urbaine française dans le contexte des travaux récents du POPSU 2 : quelques propositions pour la suite

Daniel LATOUCHE, Professeur honoraire
Centre Urbanisation, culture et société
Institut national de la recherche scientifique (Montréal)
Daniel.Latouche@ucs.inrs.ca

1. Bref regard sur le programme POPSU

La Plate-forme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) a été créée en 2003 sous la formule d'un Groupement d'intérêt public, devenu depuis le GIP AIGP, soit le *Groupement d'intérêt public Atelier international du Grand Paris*. Financée par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) avec une participation importante des collectivités, la plate-forme vise à développer la recherche-action sur la ville en favorisant (1) les analyses transversales (2) les collaborations entre acteurs et chercheurs et (3) l'accessibilité aux connaissances.

Les trois vies du POPSU

Depuis sa création en 2003, trois programmes POPSU ont été mis en œuvre : (1) le POPSU 1 (2008-11) a porté sur les projets et stratégies urbaines dans sept agglomérations françaises autour des thèmes du développement durable, de l'économie, des formes urbaines, de la gouvernance et de l'habitat (2) le POPSU Europe (2008-15) a favorisé les échanges entre les milieux de la recherche et les acteurs des villes européennes avec une programmation définie chaque année (3) POPSU 2 (2011-16) a été coconstruit avec dix des principales communautés urbaines et d'agglomérations hors Île-de-France (les métropoles) avec pour objectif d'approfondir de manière transversale certaines thématiques parmi celles proposées : [1] l'économie de la connaissance [2] le développement durable [3] les fragilités urbaines [4] les régulations territoriales [5] les gares et pôles d'échanges.

Chaque programme de recherche du POPSU 2 a été négocié par des équipes de chercheurs issues des universités et écoles d'architecture et de responsables des entités locales participant au financement des travaux. La préparation des rapports sur chacune des dix métropoles publiés en 2013 a mobilisé plus d'une centaine de chercheurs et donné lieu à un important programme de colloques.

Mandat de l'étude

La formule du POPSU, sa longévité, ses ambitions en font un programme unique, sans précédent sans doute et incomparable, dans tous les sens du terme. C'est sur ce programme, en particulier le POPSU 2, qu'il a été demandé à des chercheurs étrangers de porter un regard décalé sur :

1. les **résultats obtenus** par les différentes équipes du POPSU 2 afin d'en renforcer la pertinence, la validité et la durabilité pour prendre en compte les enjeux urbains de demain ;
2. la **démarche de recherche utilisée** pour une meilleure synergie entre les acteurs et décideurs et les universitaires, chercheurs et experts ;
3. l'**insertion internationale** de la recherche et des pratiques françaises pour assurer un meilleur positionnement et un plus grand rayonnement de la recherche urbaine française.

Il leur a été proposé de prendre appui sur l'une ou plusieurs des thématiques d'analyse couvertes par le POPSU 2 et de faire jouer les comparaisons internationales.

Un décalage contrôlé

Initialement, il était prévu de concentrer ce « regard décalé » sur les recherches et initiatives françaises sur les thèmes de l'économie de la connaissance, des fragilités urbaines et du développement durable, avec leurs équivalents dans les villes américaines et canadiennes. Rapidement, l'idée est apparue comme une « fausse bonne idée » sans grande valeur ajoutée.

Premièrement, l'organisation même du corpus de POPSU 2 ne fournit pas d'« objets » circonscrits susceptibles d'être comparés. En effet, toutes les thématiques retenues sauf une, l'économie de la connaissance, n'ont pas été prises en compte sur l'ensemble des métropoles qui, de ce fait, deviennent difficiles à comparer les unes aux autres. Des aspects importants de la réalité métropolitaine, des aspects pourtant partagés par toutes les métropoles, n'ont pas été retenus non plus, celui de la diversité culturelle, des infrastructures, de la démographie, de la vie politique, des modes de vie et de la mobilité [sauf pour ce qui est des gares].¹

Deuxièmement, privilégier la recherche-action comme c'est le cas dans POPSU 2 a certes ses avantages, mais aussi ses limites lorsque vient le temps de comparer. Chaque cas devient un univers en soi et difficile à manipuler tant les exigences des décideurs et des acteurs locaux ont pu varier selon les situations.² De plus, nous ne disposons que de peu d'information sur dialogue entre chercheurs et élus (au-delà des commentaires d'usage) et encore moins sur l'utilisation des travaux des chercheurs par les décideurs et acteurs locaux. C'était pourtant là l'un des objectifs de POPSU.

Troisièmement, il s'est avéré difficile de donner un sens à l'ensemble de la « production » scientifique du POPSU 2. Ainsi, les dix rapports de recherche sur les métropoles retenues pour le programme comprennent au total 29 chapitres, un pour chacun des thèmes retenus dans les dix métropoles. Ces 29 chapitres ont servi de « matière première » aux deux monographies de villes [Grenoble et Toulouse] et aux trois monographies thématiques (Économie de la connaissance, Fragilités, Régulations territoriales).³ Notons que chacune de ces monographies est organisée elle aussi sous forme de collections d'articles, soit 35 chapitres. À cela s'ajoutent huit introductions et postfaces qui constituent des contributions en soi. Au total, on se retrouve donc avec 72 contributions distinctes.

Finalement, il faut aussi tenir compte du décalage dans le temps. La plupart des travaux réalisés par les chercheurs du POPSU 2 l'ont été en 2013, souvent à partir de données et d'analyses datant de 2010-11. Pour l'essentiel, le travail de synthèse a été réalisé en 2013-14 avec des publications en 2015. Au décalage géographique et professionnel s'ajoute donc un décalage temporel. Depuis 2012, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts métropolitains.

La comparaison transatlantique s'avérant impossible, nous avons opté pour une démarche éclectique – très métropolitaine en ce sens – un Coupé-Décalé à l'ivoirienne où le « coupé » est fourni par la décision de privilégier un seul thème, celui de l'économie de la connaissance, alors que le « décalé » tient à la prise en compte d'initiatives issues de l'expérience canadienne.

2. Les métropoles régionales françaises et l'économie de la connaissance : ce que le POPSU 2 nous a appris

Le POPSU 2 a retenu une porte d'entrée privilégiée, une porte double devrait-on dire, celle des métropoles et celle du processus de métropolisation (nous y reviendrons) et cinq thématiques particulières dont l'une, l'économie de la connaissance, a retenu l'attention des dix équipes locales.

¹ A. Bourdin et E. Campagnac rappellent que le thème s'est quand même rappelé au bon souvenir du POPSU 2, et qu'il faudra y revenir, car la lecture des territoires métropolitains est de plus en plus tributaire de la mobilité, celle des personnes, des biens et des savoirs (Bourdin, Campagnac, 2017).

² Peut-on y voir une explication additionnelle à celles fournies par K. Kunzmann quand il déplore l'absence de la France dans le débat international sur l'urbanisme et l'aménagement ?

³ La thématique des Gares n'a pas fait l'objet d'une monographie distincte et celle du Développement durable s'est « limitée » à un rapport de recherche. Par contre, nous n'avons pu tenir compte ici de monographies parallèles sur Lille (Liefoghe, *et al.* 2016), Strasbourg (Mazzoni, Grigorovschi, 2014; Mazzoni, d'Emilio, 2014) et Bordeaux ce qui accroîtrait de manière exponentielle la difficulté de dégager une vue d'ensemble. À ce programme officiel s'ajoutent les publications dans des revues scientifiques, une production non répertoriée.

L'économie de la connaissance : un engouement et des définitions à géométrie variable

Une chose frappe immédiatement à la lecture des dix rapports de recherche sur les métropoles : le manque d'enthousiasme de plusieurs chercheurs (mais pas tous) face à la thématique de l'économie de la connaissance, un manque d'enthousiasme qui serait aussi, selon eux, partagé par ceux et celles qui ont la tâche de « fabriquer la ville ». Voici les premières lignes du paragraphe d'introduction de la synthèse du rapport de recherche sur Bordeaux :

« À Bordeaux, l'économie de la connaissance et les activités créatives ne sont pas au cœur du processus de fabrication de la ville fixant un référentiel central à l'instar des transports publics ou des aménagements des espaces publics (1995-2005), de l'habitat (dont l'opération 100 logements) ou de modes de décision innovant à l'échelle communautaire et au niveau de l'incontournable politique patrimoniale... L'attitude générale oscille entre une ignorance à peine déflorée, un certain conformisme vis-à-vis d'autres métropoles, une difficulté à saisir un champ de pratiques scientifiques et urbaines, une autoproclamation créatrice dès lors que l'économie de la connaissance et créative est intégrée dans les projets urbains bordelais » (Tapie, 2013, p.141).

À Marseille, à première vue, la perspective est différente, plus positive. Alors qu'à Bordeaux on constate l'absence de « portée stratégique », ici on parle plutôt d'un modèle devenu incontournable suite à l'effort de promotion « des organisations internationales et européennes ». Bref, il s'agirait d'une sorte de figure imposée.

À Rennes, l'approche retenue est créditée de permettre de valoriser les atouts du territoire dans une perspective globale. C'est ainsi que « des politiques d'attractivité sont mises en place pour répondre à ces impératifs, visant à travers des objectifs ambitieux à attirer des populations sur une zone en déclin d'activités ou de populations, de faire croître le tourisme, de revitaliser les centres-ville ». Mais, s'empresse-t-on d'ajouter « cette quête d'objectifs, somme toute assez classique ne correspond pas à la situation de l'agglomération rennaise ».

Dans le cas de Toulon, le scepticisme est imposé par la réalité, celle d'une métropole qui, au chapitre de l'économie de la connaissance, est jugée ne pas être de taille. Cette situation amène les chercheurs à concentrer leurs travaux sur le poids de l'économie de la connaissance dans les « autres » métropoles françaises aujourd'hui et son rôle spécifique sur leur croissance ?

À Nantes, le titre choisi pour introduire le thème laisse percer un certain scepticisme : *L'Économie de la connaissance*, « concept » ou « mot magique » ?, un scepticisme qui disparaît suite au constat que « désormais en concurrence directe à une échelle internationale, les régions et les villes doivent réinventer sans cesse de nouvelles spécificités productives sources de croissance et de création d'emplois » (Liefoghe, 2010).

Le cas de Lille est différent. Avec 438 pages du rapport de recherches consacrées au seul thème de l'économie de la connaissance, la métropole lilloise semble s'être pleinement reconnue dans ce thème. La question, nous dit-on, est de savoir comment l'économie de la connaissance peut être mobilisée, explicitement ou implicitement, pour continuer le travail de reconversion d'une ville industrielle comme Lille. Il s'agirait ni plus ni moins que d'inventer un nouveau modèle de développement métropolitain et au-delà une nouvelle économie et la ville du XXI^e siècle.

Quelques années plus tard, en 2017, la lecture des documents stratégiques publiés par les nouvelles métropoles illustre bien le chemin parcouru depuis le POPSU 2. La montée en puissance d'une autre façon d'envisager le développement urbain et l'action des métropoles, celle de la « ville intelligente » (*Smart City* en France) y est sans doute pour quelque chose. Le concept est plus englobant que celui d'économie de la connaissance ou de ville apprenante, dans la mesure où il permet de tenir compte de problématiques qui règlent la vie quotidienne des métropoles, le transport urbain, l'accès au logement et la gestion des cantines scolaires, autant de préoccupations dont plusieurs déploraient la disparition. Non pas que le concept de ville intelligente soit au-dessus de tout soupçon. Il ne l'est pas et plusieurs ont déjà souligné le peu d'attention portée aux inégalités et aux difficultés pour l'ensemble des citoyens d'accéder à cette « intelligence », sans compter les craintes pour le respect de la vie privée. Malgré tout, l'idée d'une ville *smart* renvoie l'image d'une ville qui « fait bien les choses » par opposition à une ville qui « sait » et où la connaissance règne sur l'économie. Reste à savoir si la ville intelligente constitue, comme le

concluait Antoine Picon dès 2013, une « révolution d'une portée sans doute comparable à la naissance des grandes agglomérations industrielles au XIX^e siècle (Picon, 2015, 116).

Mais revenons au POPSU 2. Ce manque d'enthousiasme initial des chercheurs pour l'économie de la connaissance semble avoir été largement compensé par l'accueil positif manifesté par les acteurs locaux mobilisés par le POPSU. Interrogée sur cet engouement, Elizabeth Campagnac-Ascher, responsable de l'intégration des travaux sur ce thème, souligne que « Le contexte institutionnel s'y prêtait, avec les perspectives ouvertes par la loi MAPAM 2 et l'importance des enjeux que revêtent les questions de formation, d'éducation, de recherche et d'innovation pour faire face aux mutations en cours » (2014, p.19). Dans un tel contexte, écrit-elle, aucune collectivité ne peut prendre le risque de passer à côté des potentialités de croissance que l'on prête si facilement à l'économie de la connaissance ainsi qu'aux nouvelles manières de produire, d'échanger ou de consommer qu'autorise la révolution numérique. De plus, rappelle-t-elle, les collectivités sont d'ores et déjà impliquées, à leur manière, dans tous ces domaines, particulièrement ceux qui relèvent de la créativité culturelle ou du fait d'initiatives étatiques concernant la réforme des universités, la rénovation des campus, les pôles de compétitivité ou la promotion de l'innovation.

Cet engouement des décideurs locaux les a conduits à donner une interprétation très large de l'économie de la connaissance. Toutes les métropoles – sauf Toulon – ont donc cherché à mettre dans l'escarcelle de l'économie de la connaissance leurs préoccupations et leurs actions déjà en réalisation. Pour les représentants des agglomérations, remarque E. Campagnac-Ascher, il s'agissait surtout de trouver le moyen d'exprimer des préoccupations majeures sur l'emploi, la croissance, la formation, le développement économique en général ou encore la recherche d'adaptation aux mutations en cours, sans accroître pour autant les inégalités. Il en a résulté une vision attrape-tout de l'économie de la connaissance où se mêlent les quartiers créatifs, l'enseignement universitaire, les pôles de compétitivité, les fonctions métropolitaines, les créateurs culturels, l'innovation, les start up. Sans doute aussi souhaitaient-ils aussi échanger et comparer leurs expériences respectives, mais cela ne ressort pas comme une priorité. À cet égard, la médiation des chercheurs pouvait apparaître souhaitable et utile, du fait de la distance et de la différence de regard, mais sans plus.

Cette vision inclusive à souhait, explique-t-elle, n'était pas sans intérêt non plus pour les chercheurs invités à y voir « un nouveau cadre cognitif et normatif de l'action publique locale, traduisant un changement d'interprétation du monde » (Campagnac-Ascher, 2015, 11).

On se retrouve donc avec un double menu avec, pour chaque agglomération, un premier choix entre une ou plusieurs thématiques générales (les fragilités, la régulation territoriale, l'économie de la connaissance, etc.) et un deuxième choix, celui-là concernant les dimensions particulières que l'on entend examiner à l'intérieur du champ même de l'économie de la connaissance (et des autres thématiques). À la limite, un tel sur-mesure finit par vider de son sens le choix d'un cadre fédératif qui faciliterait à la fois la compréhension et la comparaison.

L'économie de la connaissance et le développement urbain : un portrait d'ensemble certes différencié, mais toujours imprécis

Devant ce foisonnement, « un intense besoin de définitions et de recadrage s'est fait sentir » (Campagnac-Ascher, p. 11) et s'est traduit par la décision de réserver le terme « Économie de la connaissance » à l'emploi qu'en font les économistes « qui s'y réfèrent comme à une nouvelle discipline, à l'instar de ce que fut l'économie industrielle en France lors de l'évènement de la grande industrie » (p.11). L'économie de la connaissance se situerait donc au confluent de deux tendances : l'importance croissante de la part du capital immatériel intangible et le « choc » technologique lié aux NTIC, ce qui amène à la considérer à la fois sous plusieurs angles :

1. De **l'économie de l'innovation**, une expression que l'on dit réserver aux processus impliquant une forte interaction entre science, recherche et technologie, en prêtant attention à la manière dont cette interaction est également impactée par les NTIC ;
2. De **l'économie créative** ou **l'économie de la créativité** qui s'entend comme un processus au terme duquel la créativité, le savoir ou l'accès à l'information sont reconnus comme puissants moteurs de la croissance économique. Le terme de créativité désigne la formulation « idées nouvelles et l'application de ces idées à des produits divers. Par souci de clarification, il a été décidé de limiter l'utilisation d'économie créative aux seules activités culturelles et artistiques.

3. Celui de la **société de la connaissance** qui regroupe l'ensemble des processus et des institutions de production, de diffusion et de partage des savoirs, soit les musées, centres de sciences, institutions d'enseignement et de formation.

On comprend aisément que le choix de ces différentes composantes (innovation, créativité et société de la connaissance) résulte d'une volonté d'asseoir théoriquement un concept, celui de l'économie de la connaissance, qui a tendance à partir dans toutes les directions. Pour les équipes locales, il était important de pouvoir dégager sinon un vocabulaire, du moins une vision commune des dynamiques en jeu. On comprend aussi qu'il s'agit là de formuler, a posteriori et suite à des négociations sans doute serrées, un cadre porteur où chacun, chercheur et métropole, peut trouver sa place suite à de nombreuses contorsions et plusieurs réécritures.⁴ Cette double préoccupation, vision commune et inclusivité, n'a pas été sans difficulté :

- On pourrait discuter longuement de ce que l'on entend ici par innovation, créativité et société de connaissance. Chacun de ces domaines de recherche emprunte des éléments importants aux autres. C'est le cas des NTIC qui sont un élément constitutif de l'économie créative et de la société de la connaissance et qui, il n'y a pas si longtemps encore, constituaient le fer de lance de la nouvelle économie.
- Par ailleurs, comment distinguer l'économie créative et de l'économie culturelle ? Faut-il, comme il est suggéré, voir dans la première un simple « champ de recherche qui émerge » de la seconde (Liefoghe, 2016, p.139) ? Pourquoi ne pas simplement parler d'industries créatives ?
- Se limiter aux arts et à la culture pour illustrer la composante « économie de la création » n'est-il pas trop réducteur et contraire à l'esprit même d'une créativité qui dépasse largement les seules limites du champ artistique et culturel ? De plus, comme il est annoncé, la créativité se démarque par l'application d'idées nouvelles à des produits. L'affirmation est plus facile qu'à mesurer sur le terrain.
- On pourrait aussi débattre du rôle de ce qu'on qualifie de « société de la connaissance ». Est-ce bien une réalité distincte de l'économie de la connaissance ? Pourquoi ici aussi ne pas tout simplement parler Diffusion/Adoption ?
- Quelle articulation entre l'économie créative, l'économie culturelle, l'économie de l'innovation ? Il ne suffit pas de présenter des cercles concentriques imbriqués les uns sur les autres pour conclure que l'économie culturelle, l'économie créative et l'économie de l'innovation se recoupent pour que l'on puisse comprendre les dynamiques spécifiques à l'œuvre.
- Ne faudrait-il pas ramener certaines préoccupations « classiques » de la science économique et de l'économie réelle – l'emploi, le chômage, la productivité, la consommation et même les finances publiques – au cœur même de ce qu'on entend par économie de la connaissance ?

Le résultat est-il satisfaisant ? Le fait d'avoir ainsi voulu inclure les contributions des chercheurs dans un seul « Tout conceptuel » qui fait sens et qui permet à chacun de traiter, selon sa compréhension des choses, les trois composantes de l'économie de la connaissance s'est révélé une entreprise difficile qui conduit, comme le conclut la responsable de la monographie, à éclairer « sous de multiples facettes, les traductions urbaines d'une économie fondée sur la connaissance » (p. 14). Mais éclairer n'est pas comprendre.

Au niveau épistémologique, celui du cadre explicatif proposé, le résultat n'est guère satisfaisant. Malmené dans la pratique, le cadre explicatif devient le seul reflet des éléments qu'on a bien voulu lui confier. On pourrait difficilement parler d'une théorie de l'économie métropolitaine à *la Française* ou encore d'une *French Touch Knowledge Economy*. On trouve bien dans une majorité de métropoles examinées ici des initiatives d'appui aux NTIC, une volonté de mieux intégrer l'Université dans la ville, des initiatives parfois flamboyantes, au chapitre de la culture ou encore un appui à l'entrepreneuriat local, mais on est encore loin – du moins au moment du POPSU 2 – de voir les métropoles régionales formuler et mettre en œuvre des stratégies de développement

⁴ Cette réécriture a pris plusieurs formes, celle de l'ajout d'une comparaison à grande échelle (comme le chapitre sur les politiques locales d'appui à l'économie de la connaissance dans sept villes) ou à moins grande échelle (le chapitre sur les politiques d'aménagement au service de l'innovation dans trois villes). Le fait que trois métropoles (Grenoble, Nantes et Rennes) se retrouvent dans les deux exercices de comparaison ne contribue pas à la lisibilité d'ensemble de la démarche.

fondées sur l'économie de la connaissance comme c'est le cas dans plus d'un grand nombre de villes ou de régions métropolitaines nord-américaines.⁵

Pas plus que ne semble vouloir émerger une stratégie nationale de développement des économies métropolitaines de la connaissance qui mettrait de l'avant les trois dimensions (innovation, créativité et diffusion) mentionnées plus haut.

Pour reprendre l'expression de F. Champagnac-Ascher, on doit certes parler d'un éclairage, mais un éclairage diffus, en manque de focus dans la mesure où, alors qu'on nous annonçait une orientation avant tout économique, cette orientation se perd quelque peu dans les méandres de la créativité, des arts, de la culture et de l'innovation. La métropole comme « moteur » de création de richesses cède ici le pas à son rôle de simple surface d'exposition où savoirs et connaissances sont mis en lumière.

Innovation, créativité et diffusion : une image incomplète et des résultats qui se font attendre

Qu'en est-il maintenant d'un portrait plus détaillé à partir des trois composantes retenues ?

L'économie de la créativité. Des trois champs spécifiques associés à l'économie de la connaissance (créativité, diffusion et diffusion/société de la connaissance), c'est hors de tout doute, celui de la créativité qui se porte le mieux, du moins dans sa composante « créativité culturelle et artistique ». C'est aussi celui qui a davantage attiré les chercheurs (et les décideurs et acteurs locaux).⁶ Au moins trois chapitres de la monographie sur l'économie de la connaissance y sont consacrés.

Mais c'est une chose que de proclamer que la nouvelle économie mondialisée exige de savoir utiliser la créativité comme une « nouvelle » ressource territoriale, c'en est une autre de trouver les moyens d'ancrer cette créativité localement et de l'insérer dans des chaînes de valeur qui dépassent la seule image de ville créative. Cet ancrage passe-t-il nécessairement par des lieux iconiques de grande envergure, hautement visibles et par ces quartiers culturels en qui tant d'espoirs sont mis, mais dont les retombées sont encore minces ? Dans ce contexte, conclut C. Liefoghe (2015), miser sur les emplois culturels et l'économie créative, pour relancer une économie locale demeure un pari risqué que bien des collectivités locales hésitent à prendre.

Faut-il pour autant remettre en question la contribution des industries de la création au développement des villes suite au constat que les résultats en termes d'emplois ne sont pas au rendez-vous et que l'ampleur des investissements requis les cantonne nécessairement dans l'inefficacité ? Évidemment non. Au moment du POPSU 2, la question de la classe créative à la Richard Florida monopolisait une bonne partie – même si c'était de façon critique – de l'attention des chercheurs et spécialistes. Quelques années plus tard, ce n'est plus le cas et il faut s'en féliciter.⁷ On doit espérer vu l'importance des initiatives de plusieurs métropoles régionales françaises

⁵ Selon une recension du Bureau des communautés durables de l'Agence américaine de protection de l'Environnement des initiatives municipales dans le cadre de la « Croissance Intelligente » (EPA, 2014). Dans une majorité des cas, ces initiatives sont limitées à un seul secteur (la mobilité, le transport aérien, le logement social, la taxation, etc.) selon les orientations politiques de la municipalité et ses priorités. Dans d'autres, il s'agit de véritable plan stratégique global à l'échelle municipale ou « régionale » (un ou plusieurs *counties*) avec des plans stratégiques sectoriels. Une ville comme Buffalo, pourtant pas réputé, pour son dynamisme, possède son propre *Comprehensive Plan* ainsi que des plans sectoriels. La ville participe aussi à la *Western New York Regional Economic Council* qui regroupe cinq *counties* (en gros les villes de Buffalo et de Niagara) qui s'est donné en 2011 son propre plan stratégique. À San Francisco, on ne compte plus le nombre de plans stratégiques locaux et régionaux. L'*Office of Economic and Workforce Development* est l'organisme municipal chargé de la planification et de l'action économique, ce qui comprend l'appui au secteur du film et de la production audiovisuelle, le commerce international, la formation de la main-d'œuvre, la revitalisation des quartiers. Tous les *counties* adjacents ont aussi leur propre plan Le *San Francisco for Economic Development* et le *Bay Area Council Economic Institute*, pour ne nommer que ces deux organismes, produisent aussi des propositions de stratégie économique et multiplient les recherches et travaux analytiques sur les nombreuses facettes de l'économie du savoir. Les multiples initiatives au niveau de l'État ainsi que le *California Economic Summit*, une sorte de Davos annuel de l'état de l'économie californienne complètent le tableau.

⁶ Rappelons que par souci de clarification il a été décidé de réserver le terme d'économie créative aux activités culturelles et artistiques ce qui limite ici aussi les possibilités de comparaison avec ces villes – Londres, Los Angeles, Milan, Montréal – qui ont choisi de miser sur les industries créatives.

⁷ Richard Florida lui-même y est pour quelque chose avec une volte-face étonnant quant à l'attractivité du concept de classe créative (Florida, 2017).

dans le domaine que des travaux mieux assurés méthodologiquement, plus orientés vers l'économie et ouverts à la comparaison internationale seront entrepris sur ce qu'Ann Markusen, dès 2003 (Markusen, 2003 ; Markusen, Gadwa, 2010), qualifiait de « Dividende artistique régional ».⁸

Le virage vers l'innovation. L'analyse consacrée aux dispositifs d'innovation à Grenoble, Nantes et Rennes (Demazière, *et al.*, 2015) s'intéresse plus directement à l'ancrage territorial, non pas des processus de créativité culturelle et artistique, mais de tout ce qui entoure l'innovation. Encore ici, plusieurs « façons de faire » distinctes sont à l'œuvre. À Rennes, il s'agit surtout de soutenir les entreprises innovantes à travers de multiples structures. Il y en aurait 90 dans la seule région de Bretagne dont sept technopoles et 22 institutions de recherche et d'enseignement dont la mission est d'identifier et de relayer auprès d'un programme régional d'incubation (EMERGYS) les projets aptes à se transformer en entreprises innovantes grâce à un appui à la valorisation des résultats de la recherche principalement publique (pour 97 %). À Nantes, la mise en place de cinq pôles de compétitivité adossés à un riche tissu d'institutions universitaires d'enseignement et de recherche joue le même rôle que l'incubateur EMERGYS de Rennes, soit celui de rassembler autour de projets d'entreprises capables de valoriser les produits de la recherche des univers qui conservent leur logique distincte. Mais pour l'instant, concluent les chercheurs, les résultats demeurent bien en deçà des attentes tant pour ce qui est des effets d'entraînement que des effets réels sur les pratiques d'innovation.

À première vue, ce constat contraste avec les expériences récentes en matière de quartiers de l'innovation, du moins si on se fie au travail de recension systématique fait par B. Katz et J. Wagner (2014) aux États-Unis et aux nombreux articles sur 22@Barcelona et d'autres initiatives de même nature en Suède, en Grande-Bretagne ou Singapour. Mais comme le souligne R. Shearmur (2016), cette unanimité de façade présente de nombreuses failles dont cette conviction que la proximité et la concentration sont des éléments constitutifs du processus créatif. Avec une longue tradition de technopoles et de pôles de compétitivité, les métropoles françaises constituent un terrain de prédilection pour vérifier cette hypothèse.

Les parents pauvres : la diffusion, la société de la connaissance, les universités. S'il est une zone d'ombre dans les travaux du POPSU 2 sur l'économie métropolitaine de la connaissance, c'est bien en ce qui concerne de l'économie de la connaissance. La monographie de synthèse ne consacre à cet élément que deux chapitres, l'un sur l'université et l'autre sur les cantines numériques.

Il est difficile de comprendre ce que ces cantines numériques (des espaces de *coworking*) ont à voir avec la société de la connaissance ou la diffusion des savoirs. Comme l'article le démontre amplement, il s'agit tout simplement d'un « nouveau » type de lieu où des « travailleurs » et aussi des start up en recherche de matérialité « produisent » des innovations (Eveno, 2015). En faire des équipements « spécifiquement métropolitains » ou encore un outil permettant aux microsociétés locales du numérique de mieux résister à une captation par les collectivités locales laisse songeur tout comme le fait que ces « cantines » sont en fait une appellation contrôlée inscrite dans la mouvance du label officiel de French Tech. Vue d'Amérique du Nord, l'idée même que les espaces de *coworking* s'inscrivent dans un cadre aussi institutionnel serait sûrement accueillie par un haussement d'épaules.

Les nombreux chapitres consacrés à la créativité culturelle et artistique dans les métropoles françaises et les autres qui s'intéressent de près à l'émergence des fonctions dites métropolitaines et

⁸ Voir aussi les travaux du réseau URBACT qui regroupe 16 villes européennes (DIV, 2008). L'indicateur de Vitalité culturelle tel que développé par les états du Nord-Ouest américain et utilisée au niveau régional (WSAC, 2010) et local notamment à Philadelphie (Philadelphie, 2010) permet d'élargir le champ des retombées des arts et de la culture sur les villes. On consultera aussi le Rapport OTIS sur l'économie créative de la région de Los Angeles (2014). Ces initiatives ne sont pas nouvelles et s'inscrivent dans l'expérience des villes américaines de se donner des *Arts Districts*. Aujourd'hui plus de 300 tels districts existent dans près de 45 états américains et ont donné naissance à une très abondante littérature et même à une plateforme nationale d'échange et d'information (la National Cultural Districts Exchange) appuyée par le groupe de pression *Americans for the Arts* et la *National Endowment for the Arts*.

des emplois apparentés ont souligné l'importance des universités et des institutions supérieures d'enseignement, de recherche et de formation dans l'économie de la connaissance. Il est donc tout à fait approprié de s'interroger sur la place que les universités occupent dans ce « nouveau paradigme économique ». La littérature sur les Technoparcs, les Silicon Valley, les Districts culturels, les Parcs scientifiques, les quartiers de l'innovation croule sous les analyses de la contribution, plus ou moins exemplaire selon les cas, de la formation, recherche et diffusion. Le chapitre consacré à l'Université (Dang Vu, 2015) le reconnaît amplement, mais choisit de traiter du rôle de l'Université dans le strict cadre de l'aménagement du territoire et de sa contribution à la construction métropolitaine contribution.⁹ Si on se fie aux conclusions des auteurs, l'université française est certes devenue, suite aux transformations récentes qu'elle a connues, un marqueur du projet métropolitain (à chaque métropole son université), mais suite au climat d'incertitude, au mécontentement et à l'austérité qui continuent d'entourer ces transformations, la contribution réelle au processus de métropolisation, nous dit-on, risque d'être limitée. Ne disposant que de très faibles marges de manœuvre, les universités françaises risquent donc, peut-on en conclure, de botter en touche pour tout ce qui concerne l'économie de la connaissance dans les métropoles régionales françaises.

Un tel jugement pour conclure le dernier chapitre d'un livre consacré à l'économie de la connaissance laisse songeur.

L'économie du savoir comme construit des politiques publiques locales

Mais cet éclairage sur l'économie de la connaissance dans une perspective métropolitaine, aussi diffus soit-il, n'est pas sans intérêt. Au contraire. À un niveau plus spécifique, celui des politiques publiques locales et celui des trois champs constitutifs de l'économie du savoir, les travaux du POPSU 2 présentent en effet des résultats qui questionnent et se prêtent sans difficulté à des études comparatives internationales.

Ainsi C. Demazière (2015 a), après avoir constaté que si en matière d'économie de la connaissance, l'espace d'intervention des entités locales demeure limité, cet espace existe néanmoins et permet d'identifier trois types d'orientations publiques vis-à-vis de l'économie de la connaissance.¹⁰ À Grenoble et Toulouse, on peut parler d'une volonté de tous les acteurs politiques et économiques locaux de poursuivre une politique autour des pôles scientifiques et technologiques de l'économie de la connaissance. Le soutien public local aux projets de développement technopolitain a été tel, un cas unique en France, que nombre de dépenses nécessaires au développement technologique et scientifique, notamment des infrastructures et équipements, ont été prises en charge par les pouvoirs publics locaux, même si cela a dû se faire, écrit Demazière, « au détriment éventuel d'autres investissements sociaux et collectifs » (p. 68). L'approche de Toulouse suit de près celle de Grenoble avec la différence que la même orientation technophile a aussi été celle de l'État, des grandes entreprises et même de certains EPCI peu enclins à collaborer avec Toulouse. Dans cette ville, les efforts locaux vont s'orienter vers des opérations urbanistiques d'ampleur qui toutes accordent une place centrale à la mobilisation de la communauté scientifique et technologique locale : le Campus scientifique Aerospace Valley, le Festival La Novela, le Quai des savoirs, la Cantine numérique.

Le deuxième modèle est celui de Lille, Nantes et Rennes, trois métropoles qui diffèrent des deux premières par leur ancrage à gauche et par une longue pratique d'une intercommunalité fondée sur des projets et des coopérations ciblées. Un autre trait commun entre ces trois villes, nous dit C. Demazière, est le caractère très volontariste de l'action publique locale et sa volonté, initialement tout au moins, d'investir un champ très large allant du développement scientifique et technologique (incubateurs, pôles de compétitivité, *Learning Centers*) à celui des arts et de la culture. Avec le temps, la dimension « arts et culture » s'est imposée, tout comme la préoccupation pour la réhabilitation et la mise en place de quartiers culturels autour d'équipements emblématiques et d'établissements d'enseignement dont on espère qu'ils vont donner naissance à des micro-industries créatives. De la même manière, on observe un glissement d'une préoccupation initiale

⁹ Tout en renvoyant le lecteur aux autres chapitres de la monographie ainsi qu'à un numéro spécial de la revue Urbanisme.

¹⁰ Les chapitres de C. Liefooghe sur l'économie créative territorialisée vont dans le même sens et ne seront pas cités spécifiquement ici.

pour la production et la diffusion de connaissances et de savoirs vers des politiques plus centrées sur l'apprentissage.

Dans le cas de Marseille-Aix et Bordeaux, C. Demazière parle de politiques locales « orientées par défaut » vers l'économie culturelle et l'économie de la créativité avec dans les deux cas des retombées encore peu significatives ainsi qu'un engagement somme toute limité en faveur de l'économie de la connaissance. Dans le cas de ces deux villes, l'économie de la connaissance agit surtout comme label. On compte davantage sur des facteurs endogènes issus de la diversité des réalités économiques et sociales de la métropole pour assurer sa croissance. Tant à Marseille qu'à Bordeaux, on joue sur l'effet de taille, une réalité dans le cas de Marseille, une aspiration dans celui de Bordeaux, celle de la métropole d'un million d'habitants.

Malgré ses limites¹¹, ce tableau suggère que si le virage vers l'économie de la connaissance est encore loin d'être la norme dans les métropoles françaises, la plupart d'entre elles ont voulu prendre, ou du moins, continuer des initiatives déjà entreprises dans cette direction.

Un deuxième constat concerne la dimension strictement économique de la thématique « Économie de la connaissance ». Dans les métropoles étudiées et les documents publiés, cette dimension n'est que faiblement présente. Il n'est donc pas surprenant que dans un premier temps le nouveau « paradigme » de l'économie de la connaissance ne semble pas avoir conduit à la formulation de politique ou de stratégie de développement économique. Peut-être était-il inscrit dans la composition même des équipes locales plus centrées sur les métiers de l'urbanisme que sur ceux de l'économie urbaine ?

Finalement, ce tableau, s'il confirme que l'économie de la connaissance ne semble pas avoir réussi à devenir le cadre conceptuel fédérateur de l'action des métropoles en faveur du développement urbain, il confirme aussi que ces mêmes métropoles se distinguent par leurs politiques publiques en faveur de l'une ou l'autre des dimensions de l'économie de la connaissance.

Toulouse et Grenoble : une histoire à suivre

Qu'en est-il lorsque l'économie de la connaissance est abordée non pas de manière transversale, mais comme un élément de compréhension de l'évolution de chaque métropole. Deux métropoles ont tenté l'exercice de présenter un portrait intégré de leurs trajectoires métropolitaines, Grenoble et Toulouse.¹² L'exercice s'est révélé particulièrement intéressant dans la mesure où il s'agit sans doute des deux villes où la greffe de l'économie de la connaissance semble avoir la mieux prise et qui ont le plus misé sur le volet techno-scientifique de l'économie de la connaissance. Dans les deux cas, la mise en place d'une économie technopolitaine fondée sur un écosystème de grappes industrielles (« clusters ») et appuyée sur une capacité de coopérer unique en France a profondément transformé la réalité et l'image de ces deux métropoles devenues des success-stories à la Française.¹³

Mais comme le soulignent les chercheurs des deux équipes, la capacité des villes à devenir des métropoles (autrement qu'au seul sens de la Loi MAPAM) ne dépend pas principalement de leur terreau technopolitain, de leur capacité à retenir leur main-d'œuvre créative et à développer leurs fonctions métropolitaines, mais de leur « capacité à organiser et mettre en relation ces éléments »

¹¹ Et ces limitations sont importantes. En effet trois métropoles des métropoles initialement retenues manquent à l'appel : Toulon, Lyon et Strasbourg. On peut le comprendre dans le cas de Toulon, où la réflexion sur l'économie de la connaissance s'est limitée au « rôle majeur de l'emploi dans les fonctions métropolitaines » (Catin, Huffel, 2013) avec comme conclusion qu'avant de parler d'économie de connaissance dans le cas de Toulon, il faudrait que cette ville devienne véritablement une métropole. Dans le cas de Strasbourg, l'économie de la connaissance a été traitée selon l'axe de « l'économie géographique de la connaissance et de la créativité » (Héraud, Khan, 2013) sans référence à la situation de Strasbourg. Dans le cas de Lyon, le troisième absent de ces comparaisons, l'analyse de l'économie de la connaissance a porté exclusivement sur les relations et la place de l'université dans la ville » (Boino, *et al.*, 2014) avec une section sur la contribution de l'université aux formations dans le domaine des industries créatives. Compte tenu de l'importance de Lyon sur toutes les dimensions de l'économie de la connaissance (dont 760 000 emplois dans le secteur privé contre 514 000 à Aix-Marseille), cette absence rend encore plus difficile l'exercice de typologie.

¹² Les monographies sur Strasbourg, Lille et Bordeaux n'étaient pas disponibles au moment de ce regard coupé décalé.

¹³ Davantage en fait qu'Aix-Marseille où les clusters ont certes été au rendez-vous, mais où la coopération (et la compétition) entre les acteurs, publics et privés, a fait cruellement défaut (Bourbin, 2015).

(Ambrosino, *et al.*, 2015, 18) et à ajouter une dimension de projet urbain à ce qui a été jusqu'à présent une course à l'innovation. C'est peut-être ici que les deux métropoles diffèrent le plus.

Sur ce plan Toulouse semble en meilleure position de réussir son pari. Elle a pour elle une démographie favorable, une base économique plus diversifiée (hors clusters) que celle de Grenoble, un secteur privé plus dynamique, un intérêt sans cesse renouvelé des autorités régionales envers la filière aéronautique et spatiale, l'existence d'un système local de compétences fortement ancré à la fois sur l'informatique industrielle et les systèmes embarqués, une solide pratique de la planification stratégique appliquée au développement métropolitain et régional, l'existence d'un secteur biomédical. La question pour Toulouse n'est pas tant de savoir si elle pourra réussir son passage de l'ère technopolitaine à celui de métropole véritable – dans une large mesure c'est déjà fait – que de savoir si elle pourra maintenir son rythme actuel et surtout si elle pourra réussir son virage vers une économie plus créative avec une meilleure circulation des cultures et des savoirs, seul gage d'un remaniement d'une société déjà de plus en plus fragmentée et appelée à voir croître les inégalités. Toulouse n'est pas la seule et encore moins la première métropole régionale à vouloir se donner un projet culturel mêlant l'accompagnement des pratiques artistiques innovatrices, la mobilisation des acteurs terrain et l'appui à des projets d'envergure. Ce qui la distingue, c'est une volonté d'allier culture scientifique et culture « artistique », artistes et scientifiques, acteurs et habitants dans la recherche d'une métropole plus participative, plus solidaire et plus inclusive.

Pour Grenoble, il s'agit de sortir du dilemme dont elle est prisonnière depuis les années 1970 : comment mobiliser ses deux principaux actifs, sa tradition « rôle majeur de l'emploi dans les fonctions métropolitaines » participation et l'excellence de sa main-d'œuvre techno-scientifique pour permettre à Grenoble de maintenir et même de renforcer sa stratégie de spécialisation (la seule possible compte tenu de la taille de sa population et de son économie) tout en s'assurant qu'elle conduise à un développement à la fois significatif et durable qui débouche sur une diversification qui dépasse la seule diversité industrielle. Élaboré de manière participative, le projet d'ÉcoCité de Grenoble reflète la « façon de faire » très grenobloise d'assoir le développement durable sur des innovations technologiques censées favoriser la croissance de la ville en la rendant plus attractive grâce à une consommation moindre d'énergie et la réalisation de milieux de vie et de travail conformes à ce que doit être une métropole post-carbone. Bref, plutôt que de se spécialiser dans les innovations technologiques comme telles, Grenoble fait le choix de les utiliser, à la manière d'un laboratoire d'essai, pour non seulement repenser, mais construire dès maintenant la métropole de demain.¹⁴

Économie de la connaissance et métropolisation : quel impact ?

Lorsqu'on lui pose la question de l'impact de cette économie de la connaissance sur la croissance urbaine et la métropolisation, la réponse d'Élizabeth Campagnac-Ascher, coordonnatrice des travaux sur cette thématique est sans appel : « C'est une idée fort répandue, que les résultats du POPSU2 mettent cependant à mal ».

On a pu noter, en effet, au cours de ces dernières années, une polarisation de la croissance démographique dans les grandes aires urbaines doublée d'un mouvement de concentration des fonctions dites métropolitaines en leur sein. La conjonction de ces deux mouvements a pu accréditer l'idée d'une affinité élective forte entre économie de la connaissance et croissance urbaine, voire métropolisation. Le pas, cependant, a été bien vite franchi, dès lors que l'on a appréhendé cette corrélation comme un lien de causalité, lorsqu'on a fait de l'économie de la connaissance la source et le vecteur de la croissance urbaine, en s'appuyant peu ou prou sur une théorie : celle du capital humain et de la croissance endogène, mobilisée par la nouvelle économie géographique. Le travail comparatif de POPSU 2 va à l'encontre de tels raccourcis et des visions déterministes qui consistent à faire dépendre la croissance urbaine de l'économie de la connaissance.

L'exemple de Grenoble est à cet égard assez probant. Si l'économie de la connaissance est nécessaire, elle est non suffisante ; elle ne pallie pas les limites ou les défaillances des dynamiques urbaines. M. Talandier (2015) parle à ce sujet de l'incapacité métropolisante de l'économie de la connaissance.

¹⁴ Au moment du POPSU 2, le projet EcoCité n'avait d'existence que virtuelle. Trois ans plus tard, le projet prend forme dans la Presqu'île scientifique de Grenoble dans un nouveau quartier imaginé par l'architecte urbaniste Christian de Portzamparc.

C'est aussi le constat fort des nombreuses recherches de base menées sur ce thème dans les dix métropoles retenues, un constat dont on aurait pu s'attendre qu'il soulève les controverses. Apparemment ce ne fut pas le cas. Est-ce le fait que les chercheurs faisaient déjà preuve d'une bonne dose de scepticisme envers cette économie de la connaissance ou que la définition retenue était trop limitative ou encore qu'il est encore trop tôt pour les initiatives des métropoles aient des retombées sur la croissance et l'emploi ? Sans doute que ces raisons ont joué. À cela s'ajoute le fait que même dans ces métropoles où les fonctions métropolitaines semblent bien établies – Strasbourg et Lille par exemple – la seule croissance des secteurs créatifs est loin de suffire, même dans un cadre de coopération intramétropolitaine exemplaire, à combler les effets de la désindustrialisation des années 1970-80 combinés à ceux de la récession de 2008-09.

3. Les métropoles et la métropolisation : des concepts encore porteurs ?

En France, un concept en pleine croissance.

À première vue et sauf pour les équipes intéressées par la thématique des régulations territoriales, le concept de métropole tel qu'utilisé dans le cadre du POPSU 2 n'apparaît pas particulièrement pertinent et performant. C'est aussi l'impression que donnent les chercheurs qui ne se sont guère arrêtés aux particularités administratives du concept de métropole. Faire du concept de métropole un outil « permettant de mieux gérer de grands territoires urbains partagés entre de nombreuses collectivités et intercommunalités » (Bourdin, 2014a, 13) a certes du sens dans le contexte politique et administratif français, mais guère plus.

Le fait qu'on a initialement retenu comme métropoles ces intercommunalités réputées éligibles au statut de métropole ne facilite pas la compréhension et l'utilisation du terme, encore moins dans une perspective comparative. Où est donc passé Montpellier a-t-on envie de dire et que vient faire Toulon dans ce club ? Que faire des composantes essentielles de la vie métropolitaine qui ne font l'objet d'aucune entente d'intercommunalité ? Et puis, dix, onze ou douze métropoles dans un seul pays, un pays que l'on a longtemps qualifié lui-même de Métropole, cela fait beaucoup d'invités à la table métropolitaine.

Le fait que le POPSU 2 ait été initié avant que les « nouvelles » métropoles aient pu prendre leur envol définitif est venu passablement compliquer les choses, surtout pour un observateur extérieur. Curieusement, rares sont les publications du POPSU 2 qui prennent la peine de faire le point sur l'extension apparemment irrésistible du statut de métropole qui, aux dernières informations, regroupait 18 et bientôt 22 agglomérations. Le fait que dans les divers rapports de recherche et monographies de villes de POPSU 2, on ne sache jamais s'il est question de métropoles au sens de la Loi ou de métropole dans un sens plus large, celui de grandes villes n'a fait que réduire encore un peu plus la lisibilité des analyses.

Mais difficilement exportable

Même s'il existe en anglais, le terme de métropole (« Metropolis ») est de moins en moins utilisé sauf pour les titres d'ouvrage (Rybczynski, 2010) ou pour se référer à *l'âge des métropoles* (Jones, 1990 ; Isin, 1996). Le terme « métropolisation » l'est encore moins.¹⁵ Stefan Krätke (qui l'utilise) suggère qu'il s'agit en fait d'une paraphrase « for the selective concentration of research-intensive and knowledge-intensive services in metropolitan regions and major urban agglomerations ».¹⁶

Par contre l'adjectif « metropolitan » l'est plus fréquemment surtout en tant qu'aire statistique. Ainsi aux États-Unis, on compte 389 *Metropolitan Statistical Areas* dont 221 ont plus de 200 000 habi-

¹⁵ Lorsque Philippe Estèbe parle de Toulouse comme une réussite du processus de métropolisation en ce sens qu'on y constate « une capacité de diffusion métropolitaine des fonctions technopolitaines au reste du territoire régional » (p.75), ce n'est pas certain qu'il pourrait être compris, même une fois traduit, dans le monde anglo-saxon. Encore moins lorsque, reprenant l'expression de Guy Jalabert, il parle d'une métropole incomplète « dans la mesure où certains segments de ses activités et de ses fonctions sont internationalisés, alors que d'autres demeurent très locaux et faiblement ouverts sur le monde » (p. 74).

¹⁶ L'article est répertorié dans une intéressante étude bibliométrique Les auteurs structurent le champ de la métropolisation économique en quatre types : la ville globale, la ville innovante, la ville cognitive, la ville créative.

tants.¹⁷ Cependant, il ne viendrait cependant à l'esprit de personne de considérer la MAS de Lubbock au Texas (315 000 personnes, 59^e rang) ou Lakeland-Winter Haven en Floride (666 000 habitants, 82^e rang) comme des « métropoles » à la Simmell.

Aux États-Unis, on parle aussi de « Metropolitan government » pour décrire l'entité résultant de la fusion des institutions municipales avec celles du *County*.

Au Québec, le terme de **Métropole** est réservé à la Ville de Montréal qui jouit de certains pouvoirs additionnels – des pouvoirs bien limités par comparaison à ceux conférés aux métropoles françaises – suite à une Loi récente.¹⁸ L'adjectif **métropolitain** est utilisé à la fois pour décrire une aire géostatistique rencontrant certains critères précis (il existe six Régions métropolitaines de recensement au Québec et 27 ailleurs au Canada) ou pour qualifier un organisme de gestion et de concertation qui possède certains pouvoirs, eux aussi très limités, sur le développement d'un territoire comprenant plusieurs municipalités. C'est le cas de la **Communauté métropolitaine de Québec** qui comprend 28 municipalités et 80 000 habitants et la **Communauté métropolitaine de Montréal** qui comprend 82 municipalités et une population de 4,1 millions d'habitants, soit 48 % de la population du Québec.

Par extension et sans que cela ait une quelconque base juridique, on utilisera l'adjectif de métropolitain pour décrire les modes de concertation dans les plus grandes villes du Québec (Saguenay, Trois-Rivières, Sherbrooke, Gatineau en plus de Montréal et Québec). On parle alors de gouvernance métropolitaine.¹⁹ Par contre, le concept de métropolisation n'est guère répandu, beaucoup moins que dans les autres pays francophones.

La métropolisation et les métropoles, un usage prudent

Faut-il désinstitutionnaliser les concepts de métropole et de métropolisation afin de sortir du constat sans cesse répété de l'inadéquation entre le territoire institutionnel de la métropole et ses assises fonctionnelles ? Cette inadéquation semble inscrite au cœur même du processus de métropolisation, ce qui n'empêche pas que l'on ne cesse de vouloir reproduire.²⁰ On voudrait un espace métropolitain à la fois dynamique, mais stable, fermé et ouvert. « Sortir du paradigme systémique territorial » pour employer l'expression de L. Bhérer et J.-P. Collin, pour aller vers une « métropolisation axée sur les territoires vécus par les individus qui peuplent la métropole » apparaît comme une avenue prometteuse, à condition d'éviter de déboucher sur un autre enfermement, celui d'une individualisation poussée à l'extrême et qui a fait les beaux jours des premiers travaux sur la condition métropolitaine. C'est la question posée par Alain Bourdin dans *La métropole des individus* (2005).

En donnant des assises politiques et administratives aux espaces métropolitains, du moins à certains d'entre eux, le Législateur français a voulu permettre à des enjeux et des acteurs de se « rencontrer » dans un cadre plus favorable au dialogue et surtout à une prise de décision qui tienne compte du fait que s'il est devenu impératif de « penser globalement et d'agir localement » tout en reconnaissant qu'il faut aussi pouvoir fixer les limites d'un local qui ne connaît pas de frontières. Vue de l'extérieur, cette « mise en métropole » des grandes villes françaises, toutes des

¹⁷ Une MSA est définie comme un ensemble de *counties* (ou leur équivalent, par exemple les Paroisses en Louisiane) ayant un centre urbain d'au moins 50 000 habitants ainsi que les territoires adjacents définis par des liens de navetage quotidien. Au Canada, on parle plutôt de Régions métropolitaines de recensement (RMR) dont 20 ont plus de 200 000 habitants. Une RMR doit avoir une population minimale de 100 000 habitants avec un noyau urbain de 50 000 habitants.

¹⁸ Au Québec la Loi 121 (2016) soit la *Loi augmentant l'autonomie et les pouvoirs de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, remplace l'ancienne *Charte de la Ville de Montréal*. Elle accorde à la ville de nouveaux pouvoirs pour ce qui est des permis de construction, de compétences sur les conduits souterrains et d'autres pouvoirs lui permettant d'exercer son rôle de « gouvernement de proximité ». L'administration montréalaise obtient aussi une plus grande latitude en la matière, de préservation du patrimoine historique, des heures d'ouverture des bars et des restaurants et de l'accueil aux immigrants. La nouvelle loi prévoit cependant que Montréal « conformément aux orientations et aux politiques gouvernementales, par son offre de service d'accompagnement des personnes immigrantes sur son territoire, contribuera à leur pleine participation, en français, à la vie collective de la métropole ainsi qu'à la consolidation des relations interculturelles harmonieuses ».

¹⁹ Le bilan des études urbaines au Québec entre 2000 et 2010 fait état d'une vingtaine de travaux sur la « gouvernance métropolitaine », plusieurs dans un contexte de comparaison France-Québec-États-Unis (Cloutier, Collin, Poitras, 2011).

²⁰ La réflexion est empruntée à L. Bhérer et J.-P. Collin (2011).

capitales régionales, ressemble davantage à une mise au pas qu'à davantage de degrés de liberté pour les « métropolisés ».

La nouvelle stratégie de l'administration montréalaise pour la mise en place d'une « ville intelligente » limitée au seul palier municipal fait l'hypothèse que les débats de structure peuvent peut-être éviter et que la métropolisation ne constitue pas un passage obligé.

4. Un regard décalé sur le dispositif de recherche du POPSU

La formule POPSU dans ses diverses incarnations est une démarche originale d'appui à la recherche urbaine. On a dit d'elle qu'elle était une « formule insupportable de lourdeur, mais d'une grande richesse parce qu'elle forçait deux mondes à se côtoyer ». Peut-on alors imaginer à la fois plus de simplicité et un côtoiement qui soit plus efficace ?

Les commentaires qui suivent sont présentés dans cet esprit et s'appuient sur certains enseignements tirés d'un projet de recherches collaboratives conduit par un groupe de chercheurs canadiens réunis dans *l'Innovative Systems Research Network* et financés par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre des *Initiatives majeures de recherche collaborative*.²¹

Portant plus spécifiquement sur l'innovation et les grappes industrielles, la première phase du projet déboucha sur le constat que dans le contexte d'une économie aussi régionalisée que celle du Canada, la performance des grappes industrielles n'était qu'en partie liée aux caractéristiques des grappes elles-mêmes et qu'il fallait regarder du côté des caractéristiques sociales, leurs dynamismes et leurs interrelations à l'intérieur de la ville-région. Entre 2006 et 2011, une deuxième subvention permit un examen plus approfondi, à partir d'une grille d'analyse prédéfinie et largement partagée de la dynamique sociale et informationnelle dans seize agglomérations de toutes tailles. Le potentiel d'innovation des villes-régions canadiennes, a-t-on conclu, dépend :

- (1) de la dynamique d'échange de savoir et d'information à l'intérieur de la région et vers l'extérieur ;
- (2) des capacités des villes-régions à attirer et retenir les talents et compétences suite à un ensemble de caractéristiques locales : dynamisme culturel, diversité sociale, ouverture, inclusion sociale, cohésion et tolérance ;
- (3) la présence d'un modèle de gouvernance civique inclusive privilégiant le leadership collaboratif et l'émergence d'entrepreneurs civiques.

Dans sa conception et son exécution, le programme ISRN n'est guère différent de programmes similaires aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Europe (au niveau de l'UE et des gouvernements nationaux et régionaux). La démarche générale suivie et l'ampleur du programme n'a rien d'exceptionnel non plus, environ 2 millions euros pour les deux phases. Tout comme dans le cas du POPSU, il est difficile de déterminer si les parties prenantes au projet, les chercheurs universitaires et les acteurs publics au niveau des gouvernements provinciaux et des agglomérations participantes, ont véritablement profité de l'exercice (au-delà des remarques habituelles empreintes d'autosatisfaction).²² L'un des avantages de l'expérience de l'ISRN fut d'avoir laissé derrière elle des traces et un « héritage » de recherche particulièrement bien documenté.²³ De plus, les conclusions mêmes auxquelles sont arrivées les chercheurs ne sont pas sans intérêt dans la mesure où après avoir considéré l'innovation dans une perspective a-territoriale (c'est le cas des stratégies de grappes), ils arrivent à la conclusion que la clé de leurs succès réside dans la qua-

²¹ Il a aussi été tenu compte de l'évaluation externe menée en 2005 par le CRSHC de la performance des projets subventionnés par le programme sur les Initiatives majeures dont la première phase d'ISRN). (Kishchuk, 2005) Au total, 49 projets furent évalués sur six dimensions : (1) contribution à la connaissance (2) étendue des partenariats et des collaborations (3) formation et mentorat des étudiants (4) diffusion auprès des parties prenantes et des publics (5) Appui institutionnel et gestion (6) collaboration et liens internationaux.

²² Alors que les résultats de la première phase furent surtout l'objet de publications dans des revues scientifiques spécialisées, le deuxième programme permit la publication de quatre monographies publiées aux Presses de l'Université de Toronto et traitant respectivement de la créativité (Grant, 2014), de l'innovation (Wolfe, 2014) et de la gouvernance (Brandford, Branwell, 2014) ainsi qu'une monographie (Wolfe, Gertler, 2016) qui intègre les principaux résultats documentés dans les monographies sectorielles.

²³ C'est ainsi que très rapidement les chercheurs de l'Université de Toronto prirent la place du Programme sur la gestion de l'innovation de l'Université d'Ottawa à la tête du nouveau réseau. La mise en place de ce réseau a été documentée dans Holbrook et Wolfe (2005).

lité de leur ancrage dans les réalités territoriales dans lesquelles elles baignent, un ancrage, soit dit en passant, qui a fort peu à voir avec l'assemblage institutionnel des entités politiques locales. Mais cela est une autre question qui mériterait sans doute d'être vérifiée empiriquement.

Le programme ISRN a-t-il été un succès ? Peut-il servir de point d'étalonnage (« Benchmark ») ? Si on se fie à l'impact sur les « communautés » de chercheurs et décideurs mises en place ou simplement renforcées dans plusieurs régions et agglomérations, grandes et petites, du pays, on peut parler de retombées positives. Si on examine cette fois les « nouveaux » plans de développement économique et les stratégies de villes intelligentes de certaines grandes villes, Toronto, Montréal, Calgary, l'impact apparaît plus évident même s'il est difficile de documenter un lien de causalité. Au palier fédéral, les nouvelles orientations en faveur de ce qu'on qualifie de « super-grappes », dont celle sur l'Intelligence artificielle, témoignent aussi d'un virage en faveur des grandes villes-régions du pays, peu importe leur structure politique et leur organisation administrative, métropolitaine ou non. Bref, si le tissu métropolitain est jugé important, la métropolisation et le statut juridique de métropole le sont beaucoup moins.

Élaborer un programme de recherches qui répondent à des questions importantes et pour lesquelles un cadre d'analyse et de recherche largement partagé peut être construit et utilisé pour identifier des réponses

On peut aussi le dire autrement : pour avoir une chance de réussir et contribuer à la fois à l'avancement des connaissances et à l'amélioration des politiques publiques, un programme de recherches doit être guidé par la demande et non par une offre de solutions. Il faut privilégier la recherche de solutions et non se lancer dans la recherche de problèmes qui correspondent aux solutions disponibles. Après la lecture de quelques centaines de pages, le lecteur n'est toujours pas certain si la métropolisation fait partie du problème ou des solutions ?

Dans leur présentation des monographies qui rassemblent chacune les « solutions » et « réponses » mises de l'avant par les seize villes canadiennes, les responsables du programme ISRN prennent soin de circonscrire le problème auquel le programme s'adresse, soit comprendre comment les interactions entre les principales composantes du système régional d'innovation au Canada influent sur le processus d'innovation et d'apprentissage social qui conditionne la réussite du Canada dans l'économie du savoir.

Pour y arriver deux objectifs sont mis de l'avant : (1) comprendre comment les réseaux et systèmes régionaux contribuent à la production et à la circulation des connaissances et des savoirs sans lesquels le processus d'innovation risque de tourner court (2) approfondir notre compréhension du rôle et de la contribution des politiques publiques pour faciliter (ou empêcher) ce processus.

Tout en réalisant à quel point cette démarche est injuste (et peut-être même caricaturale), voici comment le préambule de chacune des monographies présente la plateforme POPSU et particulièrement le POPSU 2.

« POPSU est né d'un constat : les problématiques et les connaissances développées par les milieux de la recherche sur la fabrique de la ville sont encore trop cloisonnées. »

« L'idée est aussi de mieux appréhender et caractériser les transformations urbaines et sociétales qui se traduisent notamment par une complexification des sociétés urbaines, une montée des incertitudes et des crises, qu'elles soient écologiques, sociales ou financières ».

Dans ce contexte, l'ambition de POPSU 2 est double :

« Observer de façon transversale les dynamiques urbaines à l'œuvre, afin de disposer de connaissances à l'échelle locale et nationale ».

« S'emparer de la complexité des phénomènes urbains en appelant à l'interdisciplinarité et à l'intercognitivité dans l'élaboration des projets de recherche ».

Pendant deux ou trois ans, plus d'une centaine de chercheurs ont exploré deux ou trois des thématiques retenues. Par la suite, les consortiums qui associent les équipes de recherche, les institutions métropolitaines voire les agences d'urbanisme ont « repris » les thématiques et les connaissances obtenues.

Comme nous l'avons dit, cette démarche est sans doute injuste dans la mesure où chacun des consortiums de recherches a travaillé à se donner une perspective et une plateforme commune pour observer et analyser les thématiques dans « sa » métropole. Ce travail a été rendu encore plus difficile par l'irruption d'une problématique d'ensemble, celle de la métropolisation, poussée par le Législateur et pour qui la définition du problème tient davantage à la configuration institutionnelle de « nouvelles » entités urbaines qu'à la montée des incertitudes et des crises ou à la complexité des sociétés urbaines.

Le travail d'exploration est terminé. Il s'agit maintenant de donner un sens à la double invitation d'Alain Bourdin et de Marie-Christine Jaillet dans leurs postfaces respectives aux deux monographies sur Toulouse et Grenoble : (1) comment penser le nouvel âge des métropoles (2) comment inventer de nouveaux référentiels de l'action publique correspondant à ce nouvel âge.

S'assurer de répondre aussi aux besoins et aux attentes des responsables et décideurs publics au palier national (et régional)

Plus de trois années (1997-2001) auront été nécessaires aux instigateurs de l'ISRN pour établir le cadre conceptuel et méthodologique utilisé dans le premier programme d'ISRN. C'est au cours de multiples rencontres, ateliers et conférences autour du thème des *clusters*, populaire à l'époque, que l'idée d'un programme expérimental de gestion et de diffusion de la recherche interdisciplinaire pris forme au sein des grands organismes subventionnaires canadiens ainsi que des organisations liées de près ou de loin à la R-D et à la recherche scientifique. À la fin des années 1990 et durant la première décennie, ces organismes se révélèrent « demandeurs » d'information et de connaissances (sous toutes ses formes) ainsi que d'appui dans la communauté scientifique du pays. C'est le cas, entre autres, de l'agence Statistique Canada aux prises avec des problèmes croissants de mesure de la Nouvelle Économie et du Conseil national canadien de la recherche en attente de directions depuis l'abolition du Conseil des Sciences du Canada à la fin des années 1980. Pour le Conseil canadien de recherches en sciences humaines souvent interrogé pour son peu d'intérêt pour le nouveau contexte technologique et économique dans lequel opère le Canada, la possibilité de justifier son existence grâce à des initiatives mêlant l'innovation scientifique, la gouvernance, l'économie régionale et la création de richesses.

Malgré un processus permettant aux équipes de recherches d'être informées des préoccupations des autorités gouvernementales en matière de politiques scientifiques et d'appui à la R-D, l'équipe dirigeante de l'ISRN s'est vue reprochée de ne pas suffisamment tenir compte des enjeux et des problématiques des décideurs nationaux et provinciaux. La question a donné lieu à d'intenses débats qui ont ramené à la surface l'éternel débat canadien de l'articulation des intérêts et des politiques nationales et régionales.

Avec la montée en puissance et la diminution du nombre des régions, ainsi que la multiplication des métropoles, ce débat va se poser de plus en plus en France. La recherche collaborative devra s'y adapter.

Mettre l'évaluation au cœur du dispositif

Selon les documents rendus disponibles, les programmes POPSU 1 et POPSU 2 n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formelle ou d'une démarche d'auto-évaluation ou même d'un bilan systématique. On trouve dans le numéro hors-série de la revue *Urbanisme*, une section de commentaires et d'appréciations personnelles de la part des principaux participants (chercheurs, élus, techniciens et experts). Certains comptes-rendus des réunions de comités scientifiques ont été rendus publics. Au niveau des équipes locales, des comptes-rendus similaires ont probablement été publiés, mais aucun site ne permet de les consulter facilement.

On est loin ici de l'obsession de l'évaluation souvent décriée, à raison, par les chercheurs et les responsables de programmes de recherche. Mais à une époque où les ministères et entités gouvernementales de toutes sortes mènent de telles opérations d'évaluation, on voit mal comment

des programmes tels le POPSU pourraient s'en voir exempter, d'autant plus qu'en France, comme ailleurs, on trouve des agences et observatoires responsables de mener de telles évaluations.

S'assurer du leadership d'une institution universitaire

Ce fut l'un des enseignements importants de l'évaluation des grands programmes de recherches collaboratifs mentionnée plus haut : sans un tel leadership – un porteur de ballon dans le jargon nord-américain – ces projets multiniveaux et multiacteurs finissent inévitablement par s'embourber.

Dans le cas de l'ISRN, ce leadership ne faisait aucun doute. En effet, l'initiative ISRN fut animée dès le début par David Wolfe, professeur de science politique à l'Université de Toronto, et alors responsable du *Programme de recherche sur la globalisation et les systèmes régionaux d'innovation* au *Centre d'études internationales* de l'Université de Toronto. Dès le début le programme ISRN fut fortement appuyé par l'Université de Toronto qui en fera l'un des projets phares de son Programme sur la Globalisation et les Systèmes régionaux d'innovation de la nouvelle faculté d'études internationales, la *Munk School of Global Affairs*, qui regroupe aujourd'hui plus d'une trentaine de centres de recherches et de programmes d'enseignements orientés sur l'international. L'un d'entre eux est l'*Innovation Policy Lab* dont le Professeur Wolfe est aujourd'hui le codirecteur.

L'ancrage d'un programme de recherche comme l'ISRN dans une faculté de la plus prestigieuse université canadienne est l'une des clés du succès du programme, de même que le leadership de son Coordonnateur national. Pour l'université de Toronto et sa nouvelle faculté, l'ISRN faisait partie d'une stratégie de rayonnement international et s'inscrit dans une volonté de consolider sa position à l'intérieur du système universitaire canadien.²⁴ L'ISRN put aussi compter sur l'appui de Meric Gertler, un géographe spécialisé dans les questions d'innovation et de créativité, qui participa au projet d'abord comme chercheur, ensuite comme Doyen de la Faculté des Arts et des Sciences (2008-2013). En 2013, M. Gertler fut choisi comme Président de l'Université de Toronto. Après un long processus de consultation avec tous les secteurs de la communauté universitaire, il propose que l'université se donne un plan stratégique dont la première peut s'énoncer ainsi²⁵ : « Leveraging our Location », soit « Tirer un meilleur parti de notre localisation au cœur d'une des régions les plus effervescentes, les plus culturellement diversifiées et les plus dynamiques économiquement au bénéfice de l'Université et des résidents de la grande région métropolitaine de Toronto ».

On peut déplorer cette « personnalisation » de la recherche universitaire, son côté « people » ou encore l'importance qu'ont pris les stratégies des institutions universitaires. Ce n'est pas sacrifier à l'air du temps que de s'en préoccuper, mais le prix à payer pour mener des recherches collaboratives véritables.

Éviter l'écueil du mélange des genres et de la comparaison intempestive

Quiconque s'est déjà confronté à l'exercice le reconnaîtra : il n'est pas facile de mener à terme des projets de recherche dits « collaboratifs » où les décideurs et acteurs locaux ainsi que les chercheurs et experts externes y retrouvent leur compte en même temps que l'on s'assure que le produit final atteint les objectifs qu'il s'était fixés.

Alors que le Projet ISRN est présenté et fut conduit comme un projet de recherche universitaire, d'autres projets, eux aussi financés par les grands organismes subventionnaires canadiens et québécois, accordent la priorité à la perspective des acteurs locaux. C'est le cas des Alliances de Recherche Universités-Communautés (ARUQ) mis sur pied en 2000 par le CRSH afin d'encourager les recherches collaboratives entre les universités (et collèges) du Canada et les « communautés », particulièrement les organismes communautaires et bénévoles. La majorité des thématiques concernent des questions d'ordre social ou sont reliées à l'économie sociale. Au Québec, l'ARUC-Économie sociale (ARUQ-ÉS) a regroupé, selon son rapport final, « 68 cher-

²⁴ Jusqu'aux années 1990, le leadership de la recherche canadienne sur les questions internationales et l'étude des systèmes régionaux d'innovation était davantage localisé dans les deux universités de la ville d'Ottawa, l'Université Carleton et l'université d'Ottawa autour des travaux des professeurs Gilles Paquet et John LaMotte.

²⁵ Les deux autres, plus classiques, sont : renforcer les partenariats internationaux et repenser l'enseignement du premier cycle.

cheurs, 110 organisations partenaires, 95 étudiants, 90 activités et projets de recherche, 85 cahiers de recherche et six livres publiés ». L'ARUC-ÉS a contribué à renforcer le Réseau québécois de Recherche partenariale en Économie sociale (RQRP-ÉS) l'un des six centres régionaux de recherche partenariale en économie sociale. Les deux regroupements ont joint leur force pour former un consortium unique de recherche soutenant à la fois des travaux sur le plan sectoriel et au plan territorial. Plusieurs des travaux conduits dans le cadre du projet ISRN, particulièrement ceux concernant le Technoparc Angus de Montréal, ont profité de l'appui de l'ARUC-ÉS.

Éviter le mélange des genres exige au départ que les chercheurs universitaires soient conscients des exigences de la collaboration et qu'ils puissent compter sur une réflexion et des pratiques éprouvées en la matière. À ce sujet, le POPSU a sans doute constitué un terrain d'expérimentation privilégié. Malheureusement, sauf pour de multiples références au « dialogue constructif » entre chercheurs et décideurs, nous n'en saurons guère plus sur les conditions de ce dialogue et surtout sur ce que les parties prenantes métropolitaines en ont retiré.

Les 40 chapitres des trois monographies publiées dans le cadre du Projet ISRN ne comprennent aucune comparaison. On y trouve six chapitres intégrant les résultats des travaux des équipes locales et 24 chapitres constituant autant d'études de cas sur l'un ou l'autre des trois thèmes retenus. Dans les chapitres intégrateurs, les exercices de typologie ont aussi été réduits au maximum. Dès le début, les instigateurs du projet ont choisi d'éviter des exercices considérés peu efficaces en termes de résultats compte tenu des efforts et des ressources qu'il faut y consacrer. On a aussi cherché à éviter les monographies autour de villes – avec 16 candidats la démarche était impossible – compte tenu des trop grandes différences entre les villes et le caractère parfois extrêmement pointu des travaux réalisés.

Faut-il bannir pour autant les travaux comparatifs ? La réponse est évidente. D'ailleurs, il a déjà été suggéré que le duo Grenoble-Toulouse pourrait très bien faire l'objet d'une telle comparaison (sur le même modèle que les travaux de M. Storper sur Los Angeles et San Francisco [2015]). Vu les liens étroits qui unissent les deux villes, une comparaison Lyon-Montréal pourrait aussi s'avérer profitable. Mais dans chaque cas, il faut s'assurer que le travail comparatif doit s'inscrire non pas dans une démarche d'exploration, mais d'analyse scientifique et de politiques publiques.

S'assurer d'un programme de dissémination des résultats complet, cohérent et adapté aux divers publics

La diffusion des connaissances est l'un des éléments clés du POPSU 2. C'est aussi la composante du programme qui laisse le plus à désirer. Le simple fait qu'au moins une monographie [Bordeaux] ne soit toujours pas publiée et que les monographies sur deux des métropoles [Lille et Strasbourg] n'aient été que tardivement incorporées dans le programme de publication témoigne du manque d'attention portée à cette dimension, malgré des ressources considérables consenties à la publication des rapports de recherches et des monographies publiées aux éditions Le Moniteur.

Au cœur de cette stratégie de dissémination, on trouve trois volets distincts [1] le volet des publications comme telles, particulièrement les publications à caractère scientifique [livres, rapports de recherches et articles] [2] le volet de diffusion auprès des partenaires et des publics cibles [3] le volet de communication interne, principalement le site WEB. Nous nous attarderons au premier volet tout en notant en passant que le site WEB semble s'être limité à la transmission d'informations générales et à l'archivage des rapports de recherche. La diffusion auprès des partenaires et des publics cibles a surtout été l'objet de colloques et séminaires.²⁶

Le cadre général de la recherche retenu par le POPSU 2 rendait à peu près impossible un programme de publication permettant une diffusion satisfaisante des résultats de la recherche. En effet, comment donner un sens aux quinze récits qui constituent l'armature de la production officielle du POPSU 2, soit les dix récits métropolitains et les cinq récits thématiques, des récits dont on trouve des éléments à la fois dans les rapports de recherches et dans les monographies. Cette approche balaie large. Elle permet de discuter de chaque métropole sur au moins trois thèmes,

²⁶ Quant à la formule adoptée pour le colloque de septembre 2017, celle de quelques « grandes conférences », au demeurant fortement appréciées, avec une dizaine de tables rondes sur des thèmes sans lien apparent avec les thématiques du POPSU 2, on peut s'interroger sur l'atteinte des résultats attendus.

mais avec seulement 58 % des thèmes-villes traités, on doit s'attendre à de nombreux trous.²⁷ Certains de ces « trous » ont été comblés en partie dans les deux monographies de villes et les trois monographies thématiques. Comment espérer communiquer effectivement dans une telle situation. Sans parler, des cinq thématiques retenues. Une logique a sans doute présidé à leur choix, mais elle n'est nulle part présentée. Comme la même thématique a été traitée de manière différente par chacune des équipes locales, on se retrouve nécessairement avec autant de définitions et de justifications pour le choix de cette thématique que de métropoles.

L'idée d'un menu thématique différent pour chacune des dix métropoles s'est sans doute avérée plus facile à gérer au niveau de chaque site et de ce fait sans doute incontournable, mais le produit final demeure insatisfaisant que ce soit pour comprendre les stratégies de chacune des métropoles ou pour apprécier le traitement de chacune des thématiques. Le lecteur en ressort avec une image forcément incomplète de l'état des lieux métropolitains dans les dix villes ainsi que de l'impact de chacune de ces thématiques sur le processus de métropolisation.

5. La recherche sur les métropoles françaises dans le contexte de la mondialisation urbaine

La recherche urbaine française a-t-elle un problème d'insertion ?

Cette dernière partie s'inscrit dans la foulée des commentaires du Professeur F. Kunzmann quant au peu d'impact de la recherche urbaine française [entendue ici dans sa dimension « urbanisme et aménagement »]. « Le milieu français de l'urbanisme et de l'aménagement, écrit-il dans une post-face au numéro spécial de la revue *Urbanisme* consacré aux travaux du POPSU, est quasiment absent du monde professionnel anglo-saxon. En dehors de la petite communauté francophone de la planification urbaine et des urbanistes, peu de chercheurs et praticiens et de chercheurs étrangers connaissent l'importance de l'expérience française en matière de développement urbain ». [p.77].

Il offre plusieurs explications au phénomène, dont celle de la langue. Il est « possible, dit-il que les urbanistes français aiment tant leur merveilleuse littérature et leur langage diplomatique qu'ils ne souhaitent pas exprimer et partager leurs pensées en anglais, en allemand ou polonais ». Il en résulte nécessairement une relative absence de chercheurs français dans les organismes internationaux liés à l'urbanisme, dans les conférences ou comités de rédaction de publication). Le fait que l'urbanisme dans les villes françaises aurait été dominé par des élus charismatiques qui, « soutenus par une administration locale performante, se considèrent comme les leaders du développement (urbain) » a aussi pu jouer ou comme le fait que « l'urbanisme n'est pas très soutenu dans le monde académique français ».

Avant même d'évoquer d'autres raisons pour expliquer cet état de fait, on peut s'interroger sur le constat lui-même. Trois remarques :

- Le modèle français d'urbanisme et d'aménagement urbain est-il aussi ignoré qu'on peut le penser ? Certainement pas au XVIIIe et XIXe siècle. Même encore aujourd'hui, s'il n'a plus la réputation des siècles derniers, le modèle français – dans la mesure où de tels modèles ont encore un sens – fait toujours référence, même si ce n'est que sur le mode du pastiche ou pour le rejeter. Après tout, s'il existe une *French Touch* en architecture, l'urbanisme et la planification urbaine ne doit pas être loin derrière.²⁸
- Peut-être les difficultés à l'exportation de l'urbanisme français résident-elles chez les « importateurs » ?

²⁷ Sans parler de certains thèmes qui n'ont été traités que selon une perspective, par exemple celle des universités dans le rapport de recherche sur l'économie de la connaissance dans le cas bordelais.

²⁸ Allusion au débat lancé en 2007 par le Collectif *French Touch* contre le parisianisme et le conservatisme du monde de l'architecture française, particulièrement en ce qui concerne les commandes publiques. Malgré tout, il ne semble pas que l'architecture (malgré une série de réalisations partout dans le monde) et encore moins l'urbanisme fasse partie du groupe sélect des *Métiers de la French Touch* (cuisine, mode, luxe, pâtisserie, etc.) qui ont pris la relève des *French Doctors* et des *French Theorists* (Deleuze, et *cie*) aux États-Unis.

- Rayonner n'a de sens que s'il facilite le partage égalitaire d'expériences. Un tel partage ne peut se faire que de métropoles à métropoles.²⁹

Si on regarde cette fois du côté des exportateurs, nous avons déjà souligné un certain nombre de difficultés. Elles ont trait au haut degré de conceptualisation, pas toujours fondée, de la recherche, sa capacité en apparence sans limites à se concentrer sur des objets qui n'ont de sens que dans le contexte français, l'absence d'évaluation en matière de politiques économiques locales, une esthétisation croissante de l'urbanisme, l'absence relative d'organismes de transfert et de *Think Tanks* spécialisés capables de dresser des tableaux synthétiques de l'état des lieux de la recherche métropolitaine française et de capitaliser les résultats obtenus, le peu d'ancrage des universités et institutions de recherche et d'enseignement dans les réalités des métropoles régionales, la jeunesse des écosystèmes locaux de recherche sur le développement urbain dans les métropoles régionales elles-mêmes, la centralisation excessive des politiques concernant les métropoles et l'économie de la connaissance, le manque de moyens dont dispose le PUCA et le POPSU, les difficultés de la recherche-action française en matière de villes et métropoles, etc., etc.³⁰

Mais l'exemple de Montréal et celui de plusieurs expériences américaines comparables suggèrent que les villes et métropoles sont les mieux placées pour favoriser les échanges et intégrer les expériences venues d'ailleurs. Parfois ces expériences viennent de loin, parfois de beaucoup plus près ou de l'intérieur même de l'aire métropolitaine. C'est l'une des idées-forces des travaux préparatoires réalisés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de Ville intelligente de Montréal et de celle de la grande région de Los Angeles. Bref, le travail de rayonnement ne peut se faire que métropole par métropole et commence nécessairement par se regarder soi-même en tant que métropole.

La recherche métropolitaine française dans un contexte global

Mais l'intérêt de la question de F. Kunzmann se trouve ailleurs que dans les pratiques et la culture particulière (ou pas) des urbanistes et aménagistes français. C'est toute la question des modes de transfert des connaissances dans le domaine urbain qui est posée. En effet, il ne suffit pas de proclamer que les métropoles d'aujourd'hui sont devenues les points d'ancrage d'une nouvelle mondialisation économique doublée d'une numérisation tous azimuts pour que la recherche comparative suive et que le partage des connaissances s'organise.

Les conditions de la production et de diffusion des savoirs urbains, tant à l'échelle internationale que nationale, ont changé.³¹ Les possibilités et les moyens pour transférer les savoirs et les innovations ne cessent de progresser. La demande et l'offre aussi dans la mesure où rares aujourd'hui sont les agglomérations d'une certaine taille qui ne se considèrent pas comme inscrites de fait dans la société mondialisée et donc preneurs et fournisseurs à la fois de nouvelles façons de faire. On ne compte plus les « listes » et les classements de villes sur les thèmes les plus divers. Mais on le sait, les marchés, y compris celui des innovations urbaines, ne fonctionnent pas toujours sur un mode maximal pour la simple raison qu'ils se sont mondialisés et numérisés. Il en résulte forcément un éclatement du champ même de la « recherche urbaine » ce qui rend quelque peu caduc tout discours sur un certain « retard français » ou encore une volonté renouvelée de rayonnement.

³²

²⁹ L'auteur a passé les 15 dernières années à observer de près le rayonnement de l'urbanisme et de l'aménagement « à la française » dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne. Il est loin d'être convaincu que les échanges d'expériences l'ont été d'égal à égal. Mais cela est une autre question. Par contre, il a longuement été associé aux Entretiens Jacques-Cartier et aux nombreuses relations d'échange entre la métropole lyonnaise et Montréal. Cette relation exemplaire n'a pas fait l'objet d'évaluation systématique (du moins aucune qui ait été rendue publique), mais du point de vue de la métropole montréalaise les emprunts ont été nombreux.

³⁰ On ajoutera l'absence des « études urbaines » en France (par contraste aux « Urban Studies » aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Canada), la domination de cette spécialisation académique et institutionnelle bien française qu'est l'aménagement du territoire qui n'a pas vraiment de référence dans la tradition de planification urbaine nord-américaine Anglo-saxonne, la domination de Paris sur le paysage métropolitain français, le faible poids démo-économique de la majorité des métropoles régionales françaises.

³¹ Se pose la question des mécanismes et des difficultés des transferts internationaux des politiques publiques en matière de développement urbain, un autre thème qui mériterait d'être abordé, en amont ou en aval, du POPSU 3. Les balises existent déjà : Dobbin, F. *et al.*, 2007 ; T. Delpeuch, 2008.

³² Voir le travail de Julie Bouchard sur le « refrain » du retard scientifique et technologique français (2007).

Or sur ce point, les travaux du POPSU ont tout le potentiel pour faire avancer considérablement la réflexion, à condition qu'on choisisse de le faire. Le cadre même du POPSU 2, dix métropoles et cinq thématiques, se prête fort bien à un premier examen systématique des transferts de savoirs entre ces dix agglomérations qui de plus sont toutes intégrées dans le même club des métropoles régionales. Cette démarche passe par une cartographie des comparaisons partielles que l'on trouve disséminées dans les monographies thématiques. Cette carte des savoirs métropolitains permettrait, entre autres, d'établir une typologie des métropoles régionales françaises selon certaines variables.

Lorsque les travaux du POPSU 2 ont démarré, il était sans doute trop tôt pour mener une telle réflexion qui prend tout son sens une fois la Loi MAPAM mise en œuvre en janvier 2014 et une fois complété le remplacement effectif de plusieurs communautés urbaines par ce nouveau type de collectivités, les métropoles. Ce n'est plus le cas. Avant de lancer de nouvelles thématiques de recherches ne faudrait-il pas que le PUCA s'assure que le POPSU 3 dresse le tableau de l'état des savoirs métropolitains en France ?

Où situer les métropoles régionales françaises dans le nouvel ordre métropolitain ?

Éventuellement, il faudra aussi faire le point des connaissances acquises depuis le jour où John. Friedman lançait sa fameuse « hypothèse » sur les « world cities ». Citer les premières phrases de son article permet de rappeler qu'à une certaine époque, la recherche urbaine française, représentée ici par Manuel Castells, rayonnait sans difficulté :

Some fifteen
years ago,
Manuel Cas-
tells
(1972)

and David
Harvey
(1973)
revolutionized
the study of
urbanization
and initiated
a

period of exciting and fruitful scholarship.

Their special achievement was to link city forming processes to the larger

historical
movement
of
industrial capi-
talism. Hence-
forth, the city
was no longer
to be inter-
preted as a so-

cial ecology,
subject to
natural
forces inherent
in the dynam-
ics
of

population
and space; it
came to
be viewed in-
stead as
a
product
of

specifically so-
cial forces set
in
motion by capi-
talist relations
of
production.
Class conflict
became

central to the
new view
of
how cities
evolved.
Only during
the last four
or

five years,
however, has
the study
of
cities been di-
rectly con-
nected to the
world econ-

omy.’ This
new
approach
sharpened in-
sights into
processes of
urban change;
it
also

offered a
needed spatial
perspective on
an economy
which seems
increasingly
oblivious to
national
boundaries.

Some fifteen years ago, Manuel Castells (1972) and David Harvey (1973) revolutionized the study of urbanization and initiated a period of exciting and fruitful scholarship. Their special achievement was to link city forming processes to the

larger historical movement of industrial capitalism. Henceforth, the city was no longer to be interpreted as a social ecology, subject to natural forces inherent in the dynamics of population and space; it came to be viewed instead as a product of specifically social forces set in motion by capitalist relations of production. Class conflict became central to the new view of how cities evolved. Only during the last four or five years, however, has the study of cities been directly connected to the world economy. This new approach sharpened insights into processes of urban change; it also offered a needed spatial perspective on an economy which seems increasingly oblivious to national boundaries (Friedmann, 1986, 69).³³

Peut-être John Friedmann décrit-il là l'un de ces rares changements de paradigmes dont tous les chercheurs rêvent de se prévaloir. De toute évidence, les travaux du POPSU 2 s'inscrivent tout à fait dans cette perspective d'une recherche urbaine plus spatialisée en lien avec l'économie et la société-monde.

³³ Sans compter les travaux de Fernand Braudel, d'Immanuel Wallerstein et de Christopher Chase-Dunn,

Références

- Agglomération de Montréal, Concertation Montréal, *Cartographie de la recherche et de l'innovation à Montréal*, Montréal, Cahiers de recherches sur Montréal, Montréal, Concertation Montréal, 2017a
- Agglomération de Montréal, Concertation Montréal, *Montréal vue à travers les plus récentes études*, Montréal, Cahiers de recherches sur Montréal, Concertation Montréal, 2017 b.
- Agglomération de Montréal, Concertation Montréal, *Publication et Brevets à Montréal, Montréal, Cahiers de recherches sur Montréal*, Concertation Montréal, 2017 c.
- Ananain, P. « Bruxelles, région de l'innovation : urbanisme et intégration urbaine de l'économie de la connaissance », *Cahiers de géographie du Québec*, 58 164 2014, 193-212.
- Ashley, A.J., *Creating Capacity: Strategic Approaches to Managing Arts, Culture, and Entertainment Districts*, Washington, D.C., 2014. National Cultural Districts Exchange Américains for The Arts, 2014.
- Bhérier, L., J.-P. Collin, « La métropolisation : histoire d'une tension politique », dans Gilles Sénécaqll (dir), *L'espace-temps métropolitain. Formes et représentations de la région de Montréal*, Québec, Presses de l'Université Laval, 11-15.wn
- Bassand. M., *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1997.
- Besson, R., « Vers de nouveaux modèles territoriaux d'innovation », *Millénaire 3. Grand Lyon la métropole*, 17 juin 2014 <http://www.millenaire3.com/interview/2014/vers-de-nouveaux-modeles-territoriaux-d-innovation>
- Blanc, N., *Les nouvelles esthétiques urbaines*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Bouchard, J. « Le retard, un refrain français », *Futuribles*, 335, novembre 2007, 48-72.
- Bourdin, A., E. Campagnac, « Que dit-on de la mobilité dans les métropoles quand on n'en parle pas ? Une lecture des travaux du Programme POPSU », dans P. Negron-Poblete et F. Paulhiac Scherrer (dirs), *Villes à vivre. Le quotidien métropolitain entre ancrage et mobilité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, 343-357.
- Bradford, N., A. Branwell, A. (dirs), *Governing Urban Economies: Innovation and Inclusion in Canadian City-regions*, Toronto, University of Toronto Press, 2014.
- BSI Group, *The Role of Standards in Smart Cities*, Issue 2, 2014 (<https://www.bsigroup.com/LocalFiles/en-GB/smart-cities/resources/>).
- Campagnac-Ascher, E., « Pour une approche territoriale de l'économie de la connaissance », dans E. Campagnac-Ascher (ed.), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015, 10-17.
- City Fabrick, *California Arts Districts. Initial Assessment.*, Long Beach, CA, City Fabrick, 2014. http://cac.ca.gov/files/Arts_and_Culture_Districts_InitialAssessment-1.pdf
- Cloutier, G., J.-P. Collin, C. Poitras (dirs), *Dix ans d'études urbaines au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2011.
- Dang Vu, H., et al., « Universités et métropoles : stratégies croisées ou constructions parallèles » dans E. Campagnac-Ascher (dir), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015, 237-261.
- Demazière, C., « Économie de la connaissance et politiques locales. Analyse comparée de Bordeaux, Grenoble, Lille, Marseille-Aix, Nantes, Rennes et Toulouse », dans », dans E. Campagnac-Ascher (dir), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015, 57-82.
- Demazière, C. et al., « Dispositifs publics d'innovation à Grenoble, Nantes et Rennes – Entre mise en réseau et projets d'aménagement », dans », dans E. Campagnac-Ascher (dir) *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015, 83-113.
- Delpuch, T., « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », Paris, *Questions de recherche*, no 27, Centre de recherches et d'études internationales, Sciences Po, 2008.

- DIV, *Les activités culturelles, les industries créatives et les villes*, Paris, Les éditions de la DIV, Délégation interministérielle à la ville, 2008.
- Dobbin, F., B. Simmons, G. Garrett, 'The Global Diffusion of Public Policies: Social Construction, Coercion, Competition, or Learnin"', *Annual Review of Sociology*, 33, 2007, 449–472.
- Eger, J.M., *Art and Culture Districts: Financing, Funding, and Sustaining Them*, Washington, D.C., 2014. National Cultural Districts ExchangeAméricains for The Arts, 2014.
- Eveno, E., « Les cantines numériques et les enjeux de la territorialisation du numérique dans les métropoles », dans E. Campagnac-Ascher (ed.), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015, 263-292..
- Florida, R., *The New Urban Crisis: How Our Cities Are Increasing Inequality, Deepening Segregation, and Failing the Middle Class and What We Can Do About It*, New York, Basic Books, 2017.
- Frost-Kumpf, H.A., *Cultural Districts. The Arts as a Strategy for Revitalizing our Cities*, Washington, D.C., Americans for the Arts, 1998.
- Grand Lyon, *Programme de développement économique, 2016-2021*, Lyon, 2016.
- Grant, J. (dir), *Seeking Talent for Creative Cities. The Social Dynamics of Innovation*, Toronto, University of Toronto Press, 2014.
- Hamin, Y., « État et dynamique de la recherche en sociologie urbaine en Communauté française de Belgique », *SociologieS*, mis en ligne le 15-11-2012, <http://sociologie.revues.org/4206>.
- Héraud, J.-A., De l'économie de la connaissance à la théorie de la créativité », dans E. Campagnac-Ascher (dir), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015, 114-131.
- Isin, E. F., 'Metropolis Unbound: Legislators and Interpreters of Urban Form', dans J. Caullfield et Linda Peake (dirs), *City Lives and City Forms. Critical Research & Canadian Urbanism*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 98–127.
- Florida, R., *The New Urban Crisis: How our Cities are Increasing Inequality, Deepening Segregation and Failing the Middle Class, and what we Can Do About It*, New York, Basic Books, 2017.
- Institut de la statistique du Québec, *Profil statistique du secteur des technologies de l'Information et des communications (TIC). Étude comparative*, Québec, ISQ, 2011.
- Jones, E., *Metropolis*, Oxford, Oxford University Press, 1990.
- Katz, B., J. Bradley, *The Metropolitan Revolution. How Cities and Metros are Fixing our Broken Politics and Fragile Economies*, Washington, D.C., Brookings Institution Press, 2013.
- Katz, B., J. Wagner, *The Rise of Innovation Districts: A New Geography of Innovation in America*, Washington, D.C., Brookings Institution Press, 2014.
- Kishchuk, N. *Performance Report: SSHRC's Major Collaborative Research Initiatives (MRI) Program*, Ottawa, Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, 2005.
- Klein, Juan-Luis et Richard Shearmur (dirs), *Montréal : la Cité des Cités*, Montréal, Les Presses de l'université du Québec, 2017.
- Krätke, S. 'Metropolisation of the European Economic Territory as a consequence of Increasing Specialization of Urban Agglomerations in the knowledge Economy', *European Planning Studies*, 15, 1 2007, 1–27.
- Lalanne, A., G. Pouyane, *Dix ans de métropolisation économique : une approche bibliométrique*, Bordeaux, Cahiers du GREThA, no 2012-11, Université de Bordeaux, UMR 5113, 2012.
- Liefooghe, C., « Économie créative et trajectoires de développement des métropoles françaises » dans E. Campagnac-Ascher (dir), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015a, 159-193.
- Liefooghe, C., « Des quartiers dédiés à l'économie créative : concepts et enjeux pour les métropoles régionales françaises », dans E. Campagnac-Ascher (dir), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015 b, 193-237.
- Liefooghe, C., « La créativité, nouvelle ressource économique pour les territoires ? » dans E. Campagnac-Ascher (dir), *Économie de la connaissance. Une dynamique métropolitaine*, Paris, Les Éditions Le Moniteur, 2015 c, 138-157. .
- Liefooghe, C., et al. [dirs], *Lille, métropole créative ?* Paris, Éditions Septentrion, 2016.
- Lyon. La Métropole, *Inventons ensemble une métropole co-intelligente*, Lyon, Lyon Métropole, 2016.

- Lussault, M., S. Body-Gendrot, T. Paquot (dirs), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000.
- Markusen, A., D. King, *The Artistic Dividend: The Art's Hidden Contributions to Regional Development*, Minneapolis, Humphrey Institute of Public Affairs, University of Minnesota, 2003.
- Markusen, A., A. Gadwa, *Creative Placemaking*, Washington, D.C., Mayors' Institute on City Design, National Endowment for the Arts, 2010.
- Mazzoni, C, A. Grigorovschi, *Strasbourg métropole et Strasbourg : Ourlets urbains dans la ville-mosaïque*, Paris, Éditions la Commune, 2014.
- Mazzoni, C., L. d'Emilio [dirs], *Strasbourg métropole. Images et récits pour la ville archipel*, Paris, Éditions de la Commune, 2014.
- Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, 2012.
- Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan directeur de l'investissement direct étranger du Grand Montréal, 2011-2015*, Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal/Raymond Chabot Grant Thornton, 2011.
- Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan directeur de l'attraction et de l'accueil des talents stratégiques du Grand Montréal, 2011-2015*, Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, 2011.
- Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, *Plan métropolitain de développement économique, 2015-2020*, Montréal, Communauté métropolitaine de Montréal, 2015.
- Montréal, Bureau de la ville intelligente et numérique, *Montréal, ville intelligente et numérique. Stratégie montréalaise 2014-2017*, Montréal, BVIN, 2014 (<http://villeintelligente.montreal.ca>)
- Montréal, Bureau de la ville intelligente et numérique, *Montréal, ville intelligente et numérique. Plan d'action 2015-2017 Stratégie montréalaise 2014-2017*, Montréal, BVIN, 2015 (<http://villeintelligente.montreal.ca>)
- Navarre, F., « Les métropoles aux prises avec leurs réalités fiscales », *Géographie, Économie et Société*, 19, 2017, 513-534.
- Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, *Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance. Volet métropolitain, 2016-2021*, Toulouse, Toulouse, Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, 2015.
- OST, *Positionnement relatif d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans l'espace bibliométrique mondial pour leurs publications de 2013 et 2014*, Paris, Observatoire des sciences et des techniques, Indicateur de production des établissements universitaires, 2015.
- OCAD, *2013 Otis Report on the Creative economy of the Los Angeles Region*, Los Angeles, Otis College of Arts and Design, 2011.
- Paquot, T., « Études urbaines ou sciences de la ville et des territoires », dans M. Lussault, S. Body-Gendrot, T. Paquot (dirs), *La ville et l'urbain. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000, 5-17.
- Picon, A., *Smart Cities. Théorie et critique d'un idéal auto-réalisateur*, 2^e éd., Paris, Éditions B2, 2015.
- Québec, Ministère de l'économie, de la science et de l'innovation, *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, 2017-2022*, Québec, MESI, 2017.
- Rose, D., 'Economic Restructuring and the Diversification of Gentrification in the 1980s: A View from a Marginal Metropolis', dans J. Caullfield et Linda Peake (dirs), *City Lives and City Forms. Critical Research & Canadian Urbanism*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, 98–130.
- Rybczynski, W. *Makeshift Metropolis. Ideas on Cities*, New York, Scribner, 2010.
- Scott, A. (dir), *Global City-Regions. Trends, Theory, Policy*, New York, Oxford University Press, 2001.
- Storper, M., *Keys to the City: How Economics, Institutions, Social Interactions, and Politics Shape Development*, Princeton, Princeton University Press, 2013.
- Storper, M. et al., *The Rise and Fall of Urban Economies. Lessons from San Francisco and Los Angeles*, Stanford, CA, Stanford University Press, 2015.
- Tapie, Guy, *Bordeaux : Développement durable et stratégies urbaines*, mimeo, POPSU 1, 2011.
- Teaford, J. C., *The Metropolitan Revolution. The Rise of Post-Urban America*, New York, Columbia University Press, 2006.

- Toulouse Métropole, *Bâtir ensemble le développement économique de la métropole toulousaine*. Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain, Toulouse Métropole, 2015.
- Toulouse Métropole, *Schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain*, Toulouse, Toulouse Métropole, 2016.
- Tremblay, D.-G., J. Rochamn, *Le processus de collaboration et de partage de connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté pratique*, Montréal, Note de recherche ARUC-GATS (Gestion des âges et des temps sociaux), Télé-université 2013
- Van Damme, « Une histoire des savoirs urbains est-elle possible ? », *Metropolitiques*, 28-06-2013. <http://www.metropolitiques.eu/Une-histoire-des-savoirs-urbains.html>
- Viant, E., *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Paris, Presses Universitaires de France, 2009.
- WSAT, *Creative Vitality in Washington State. 2010 Update*, Seattle, Washington State Arts Commission, 2010.
- Wolfe, D.A., 'Social Dynamics of Innovation and Civic Engagement in City Regions', *Canadian Journal of Regional Science*, 22, 1 2009, 59–72.
- Wolfe, D.A. (dirs), *Innovating in Urban Economies: Economic Transformation in Canadian City-Regions*, Toronto, University of Toronto Press, 2014
- Wolfe, D.A., Gertler, M.S. (dirs), *Growing Urban Economies: Innovation, Creativity and Governance in Canadian City-Regions*, Toronto, University of Toronto Press, 2016.
- Wolfe, D.A., Gertler, M.S., 'Innovation, Creativity, and Governance in Canadian City-Regions', in D.A. Wolfe and M.S. Gertler (dirs), *Growing Urban Economies: Innovation, Creativity and Governance in Canadian City-Regions*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, 5–50.